République Française
Département du Cher

Brécy
vivre en Berry

Extrait du registre des délibérations de la commune de Brécy Séance du 25 septembre 2026

L'an 2026 et le 25 septembre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances (salle de réunion de la mairie), sous la présidence de Mr Aurélien LAUNAY, Maire.

Présents : Mmes BRAS Elodie, CALLAULT Maryse, CAMUZAT Aurélie, JOUAN Séverine, RABLAT Pascale ; MM GANGNERON Antoine , GAUTHIER Baptiste, LAUNAY Aurélien, , MILLIET Thomas, MOUROUX Francis, POISSON Gérard, SARREAU Philippe

Excusés : Mme GEDEAS Gaëlle (a donné pouvoir à Gérard POISSON), PINGITORE Clémence, M MASSELIN Lionel (a donné pouvoir à Aurélie CAMUZAT)

Secrétaire de séance : Antoine GANGNERON

Nombre de membres :
- Afférents au Conseil Municipal : 15
- Présents : 12
- Votants : 14

Date de la convocation : 18 septembre 2026
Date d'affichage : 21 septembre 2026

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture de Bourges le

Et publication sur le site Internet de la commune le

Ordre du Jour :

a. Désignation d'un secrétaire de séance

b. Approbation du compte-rendu de la séance du 28 août 2026

c. Évènements et décisions depuis le dernier conseil municipal

d. Délibérations
   - Montant à attribuer au FSL en 2026
   - Coupes ONF 2027
   - Adhésion à Inoé et convention avec la CDCTHB
   - Modification des régies
   - Tarification de la RODP Télécommunications

e. Questions diverses

a. Désignation d'un secrétaire de séance

M Antoine GANGNERON est désigné secrétaire de séance.

b. Approbation du compte-rendu de la séance du 28 août 2026

Le compte-rendu est validé à l'unanimité.

c. Evènements et décisions depuis le dernier conseil municipal

1. Projet de construction de la cantine

Les tables sont commandées, de même que les supports pour produits d'hygiène.
Les réserves se lèvent peu à peu.
Une formation est programmée avec AXIMA, fournisseur des équipements de cuisine, le 20 octobre.
L'inauguration est programmée le 20 novembre.

2. Projet de rénovation à l'école maternelle

Les locaux sont fonctionnels, les aménagements ont été réalisés ou sont en cours (étagères, rangements...).
Il reste quelques petites finitions.
La sonnette, initialement posée devant la classe des PS/MS a été déplacée devant la garderie mi-septembre.
Le store de la salle de sieste est à changer, un second est défectueux. Les devis ont été reçus.

3. Evènements et réunions

Différents candidats aux élections sénatoriales ont été rencontrés, ainsi que le député M CORMIER BOULIGEON. Les élections ont lieu dimanche 27 septembre.

La réunion de rentrée conjointe école – mairie (concernant le périscolaire) a eu lieu le 1er septembre.

Un rendez-vous a eu lieu avec le notaire, le 14 septembre, concernant l'emplacement réservé Rue Jacques Cœur.

Une réunion a eu lieu le 15 septembre avec le CIT sur les aménagements de sécurité pour la commune, les écluses ont été posées le 16 septembre pour une durée de deux semaines.
Le coût d'un dispositif est de 20 à 30 000€, des subventions existent.

Commissions et réunions

- Enfance et Jeunesse le 29 juin
- Culture le 1er juillet
- SIVY le 2 septembre

Une présentation est faite des principaux points abordés lors de ce conseil syndical, avec le budget, les types d'action menées et des exemples concrets de réalisation.
Le SIVY propose des panneaux pédagogiques destinés à fournir des explications au public. Il propose également des animations sur les enjeux de l'eau.

- Développement économique le 7 septembre

Mélanie TORTET a été recrutée au sein de la CDC pour le développement économique.
Le territoire est surtout composé de petites entreprises.
Il y a un manque de foncier sur la CDC, alors qu'il y a des demandes d'entreprises. Seuls 9 hectares sont disponibles.
Il pourrait être envisagé de requalifier les friches.

- Sociale et Habitat le 9 septembre

Une analyse des besoins sociaux a été réalisée, et les élus devaient faire ressortir les thématiques prioritaires.
Deux thèmes ont été classés en très prioritaires : l'accès aux droits et l'accès à la santé.
Des étudiants de l'IUT de Bourges vont travailler sur des recueils statistiques et des projets.
Brécy accueillera une permanence France Services le lundi 12 octobre de 9h à 12h.

- Urbanisme le 16 septembre

La commission a permis de définir de nombreux sigles et d'expliquer ce qu'est l'urbanisme, les différents projets, l'organisation, les enjeux...

- Webinaire Prévention de la délinquance le 18 septembre

4. Dépenses réalisées en investissement, exceptionnelles ou de plus de 1 000 euros

- Projet Cantine et Maternelle

Cabinet VERLIAT, fin de mission SPS pour la cantine : 5 356,80€
Mathieu Metivier, Climatisation Cantine : 7 850,33€
Mathieu Metivier, Acompte 5 Cantine : 52 376,08€
SDEE, Acompte 4 Cantine : 5 051,77€
Mathieu Metivier, Acompte 3 Maternelle et définitif : 7 820,78€

- Taxes Foncières

2 222€ pour les bâtiments communaux
1 147€ pour les bois

- Feu d'artifice : 1 500€

d. Délibérations

1. Montant à attribuer au FSL en 2026

Référence : 2026_0045
Objet : Participation au Fonds de solidarité pour le logement 2026

Le Maire soumet au Conseil Municipal la demande de la Direction Départementale de l'Habitat, Insertion et Emploi concernant la participation de la commune au Fonds de Solidarité pour le Logement qui regroupe les aides au logement, à l'énergie et à l'eau en direction des personnes défavorisées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- décide de participer au Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) en 2026 pour un montant de 500 euros.
- autorise le maire à signer tous les documents afférents à ce dossier

2. Coupes ONF 2027

Référence : 2026_0046
Objet : Proposition de coupes sur l'exercice 2027

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier de Mr Lucien BURKHART de l'Office National des forêts, concernant les coupes à asseoir en forêt communale relevant du Régime Forestier.

Etat d'Assiette

Parcelle	Nature de la coupe	Volume présumé réalisable (m3)	Surface (ha)	Coupe réglée	Mode de commercialisation			
					Vente sur pied	Appel d'offres	Gré à gré	Délivrance pour l'affouage
Francheville : 2, 3, 6	REG	15M3/ha	7.96	Oui				X
Francheville : 20	AMEL	15m3/ha	3.05	Oui				X
Francheville : 22, 23	REG	65m3/ha	4.06	Oui	X			
Guilly : 20, 23, 24	AMEL	15m3/ha	7.01	Oui				X
Villeneuve : 13, 14, 15, 16, 17	AMEL	6m3/ha	5.34	Oui				X

AMEL : Amélioration ; REG : Régénération

Les parcelles citées, les volumes, les modes de commercialisation posent question pour l'élu référent bois et forêts. Ce dernier va prendre contact avec le technicien ONF.
La délibération est mise en attente de cet échange.

3. Adhésion à Inoé et Conventionnement avec la CDCTHB

Référence : 2026_0047
Objet : Intégration de la commune de Brécy dans le groupement d'utilisateurs Inoé avec la Communauté de Communes des Terres du Haut Berry

Par délibération n°240621-190 en date du 24 juin 2021, la Communauté de Communes a coordonné l'achat du logiciel iNoé et de ses différents modules pour les communes et pour elle-même, afin de partager la base de données et d'obtenir des prix plus compétitifs. Plusieurs communes de la CDC ont, depuis, acquis un ou plusieurs modules.

La commune de Brécy souhaite intégrer le groupement d'utilisateurs Inoé pour la gestion du périscolaire (garderie) et de la restauration scolaire (cantine) à compter du 01 janvier 2027.

Différents modules seront acquis en première année, puis, chaque année, une maintenance annuelle et de l'hébergement du logiciel sera à payer.
Pour la première année : total de 3 332.60€ HT / 3 699.12€ TTC
Coût annuel ensuite, hors évolutions tarifaires : 540€ HT / 648€ TTC

C'est la CDC qui paiera les factures, dans le cadre du regroupement, et qui ensuite refacturera la

Un titre sera émis chaque année, à destination des opérateurs, et selon les tarifs de base multipliés par le coefficient d'actualisation.

5. Questions diverses

a. Embellissement / Végétalisation de la commune

La commission embellissent de la commune s'est réunie.
Parmi les priorités recensées :

- La nouvelle cantine : de la pelouse a été semée ; l'entreprise Floriades va proposer des plantes pour l'arrière de la terrasse ; des plantes seront mises dans la cour de l'Espace Aupetit
- L'école maternelle, où il n'y a quasiment pas d'ombre : deux arbres seront plantés et le jardin derrière sera nettoyé (cela est déjà en cours)
- L'arbre dans le jardin du Foyer Rural sera élagué et taillé pour permettre autant d'ombre mais moins d'encombrement
- Dans le terrain derrière l'église, le pommier sera retiré, du chèvrefeuille sera planté.
- De la terre sera remise dans le jardin du Foyer Rural pour qu'il devienne plat

b. Marché de Noël

L'association Baloo et les Comptoirs de Brécy organisent le marché de Noël le dimanche 22 novembre, au Foyer Rural.
De nombreux exposants sont prévus, et ils ont sollicité la mairie pour un espace supplémentaire.
Il leur sera proposé le hall de la mairie et la salle de réunion, pour assurer une continuité sur le même trottoir, entre les deux sites.

c. Location de salles

Actuellement, l'espace Aupetit est loué avec deux salles seulement, et pas de cuisine. En novembre, lorsque la nouvelle cantine sera opérationnelle, il pourrait être proposé de louer l'espace Aupetit en entier, avec trois salles et la cuisine. Mais les tarifs doivent être revus. Un relevé d'électricité pourra également être réalisé pour facturer, comme au Foyer Rural, la consommation.
Après quelques échanges, il est proposé au conseil de mener cette réflexion lors de la prochaine séance avec un travail préparatoire en amont sur les tarifs actuels, les évolutions...
Le document indiquant le nombre de personnes pouvant être accueillies dans chaque salle sera également présenté.

Concernant la demande de la société Rafygold, cela ne sera possible qu'à partir de 2027.
Il sera également précisé sur les documents de location que la réservation sera soumise à approbation du maire et ne devra pas troubler l'ordre public. Leur communication ne devra pas faire référence à la mairie.

d. Divers

L'inauguration de la nouvelle cantine est prévue le vendredi 20 novembre à 17h. Séverine JOUAN élabore le carton d'invitation.
Il sera demandé à Aurore, des Comptoirs, la présence de serveurs.
Des panneaux explicatifs seront préparés pour guider la visite.

Il est proposé au Conseil d'acheter une toile pour la salle du conseil. Des exemples, réalisés par Andy DIDELET, sont présentés.

commune.

Une convention doit donc être signée entre la commune et la CDC relative aux conditions de remboursement, qui fera l'objet d'un avenant annuel prévoyant les évolutions tarifaires.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,
- Approuve les tarifs proposés
- Approuve la convention passée entre la commune et la CDCTHB
- Autorise le maire à signer les conventions et les actes y afférents

4. Modification des régies

Référence : 2026_0048
Objet : Modification des régies

Il existe actuellement sur la commune deux régies de recettes:
Location de salles et tables (Foyer Rural, Espace Aupetit, Salle de réunion de la mairie et Tables)
Cantine Garderie, qui est aussi une régie d'avance

Actuellement, le paiement se fait :
- À postériori pour les locations, sur facture, par chèques ou espèces
- En avance pour la cantine garderie, par chèques, espèces et CESU

Deux nouveaux éléments sont à prendre en compte :
- l'obligation d'avoir un paiement « moderne » comme cela avait été évoqué précédemment, type virement, paiement en ligne ou CB
- la mise en place d'Inoé pour la cantine garderie à compter de janvier 2027

Ainsi, il est proposé de modifier la régie location de salles en permettant aussi le paiement par virement et carte bancaire.
Et il est proposé de modifier la régie Cantine Garderie en permettant aussi le paiement en ligne par CB, par virement et carte bancaire.
Il sera nécessaire d'ouvrir un compte « dépôts de fonds en ligne »

Les actes modificatifs ont été rédigés en ce sens.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,
- Valide la modification des régies comme proposé
- Autorise le maire à signer tous les documents y afférents

5. RODP Télécommunications et Fibre

Référence : 2026_0049
Objet : Mise en place de la RODP Télécommunications sur la commune

Pour installer leurs réseaux, les opérateurs de télécommunications utilisent le domaine public communal routier ou non, aérien, du sol ou du sous-sol.

Ils y sont autorisés par permission de voierie ou convention. En contrepartie, ils doivent s'acquitter d'une redevance dont le montant est encadré par le décret 2005-1676 du 27 décembre 2005.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,
- Instaure la RODP télécommunications sur la commune de Brécy
- Autorise le maire à signer tous les documents y afférents

Après échange et réflexions, il est convenu qu'une commande sera passé à Andy DIDELET pour décorer un des murs de la salle du conseil avec les trois principes « liberté, égalité, fraternité ».

Gérard POISSON présente l'Université Populaire du Berry et les conférences prévues en 2026 et 2027. Ces conférences peuvent être délocalisées dans les villages. Il est proposé que le conseil réflechisse sur une conférence pouvant être mise en place à Brécy.
La liste des conférences et leur descriptifs sont mis à disposition à travers des guides en mairie.

Une réflexion est menée sur le portail de l'espace Aupetit. Séverine JOUAN propose que certains membres de sa famille, travaillant en ferronnerie puissent souder des nouveaux éléments. Des dessins ont été faits et sont proposés au conseil.

Le prochain conseil est fixé au 13 novembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h10.

Brécy le 5 octobre 2026

Le Maire,

Aurélien LAUNAY

Le Secrétaire de séance,

MAIRIE DE BRÉCY (CHER)